

## Aides à domicile

L'aide à domicile se déplace chez vous pour vous épauler dans votre vie quotidienne, et vous écouter dans le respect de l'intimité de votre domicile. Personne âgée en perte d'autonomie (personne retraitée à partir de 60 ans) ou personne handicapée.

### Mission :

#### Des prestations diversifiées :

- > Aide à la toilette du visage et au coiffage
- > Aide à la préparation des repas
- > Entretien courant de l'habitation
- > Accompagnement à la promenade
- > Entretien du linge
  
- > Courses (sur le temps de travail)
- > Accompagnement dans les démarches administratives simples (sécurité sociale, mairie, médecin, poste, pharmacie)

Un premier rendez-vous avec une coordinatrice de votre secteur permettra de construire ensemble l'intervention adaptée à vos besoins.

Pour la bonne santé de toutes et tous, le bien-être de chacun, nous vous recommandons pour le lavage des vitres, des sols, des meubles, de la vaisselle, la désinfection, d'utiliser des produits d'entretien respectant l'environnement. Une liste type peut vous être fournie si besoin. L'aide à domicile peut vous conseiller.

### Comment payer mes factures d'aide à domicile ?

Après réception de votre facture mensuelle vous pourrez la régler par :

- > Chèque, à l'ordre du trésor public et leur envoyer (adresse sur la facture).
- > Espèce à déposer au trésor public (adresse sur la facture).
- > Prélèvement automatique ce mode de paiement vous facilite la vie : Plus sûr (fini les risques d'oubli de paiement), plus pratique (économisez des timbres).

Remplir une autorisation de prélèvement accompagnée d'un RIB lors de la constitution de votre dossier avec votre coordinatrice.



Pour toute demande, contacter les coordinateurs / coordinatrices au 01 49 74 75 65  
ou 67 ou 69

**HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**

Esplanade Louis Bayeurte  
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**